

Compte- Rendu Conseil de Vie Sociale (CVS)

18/06/2026



Personnes présentes :

- 6 jeunes présents
- Les professionnels du service : la Directrice du Pôle, Responsable du service, 1 intervenante sociale
- Invitée : Responsable qualité

Tour de table : Chacun se présente aux autres

Déroulement de l'ordre du jour :

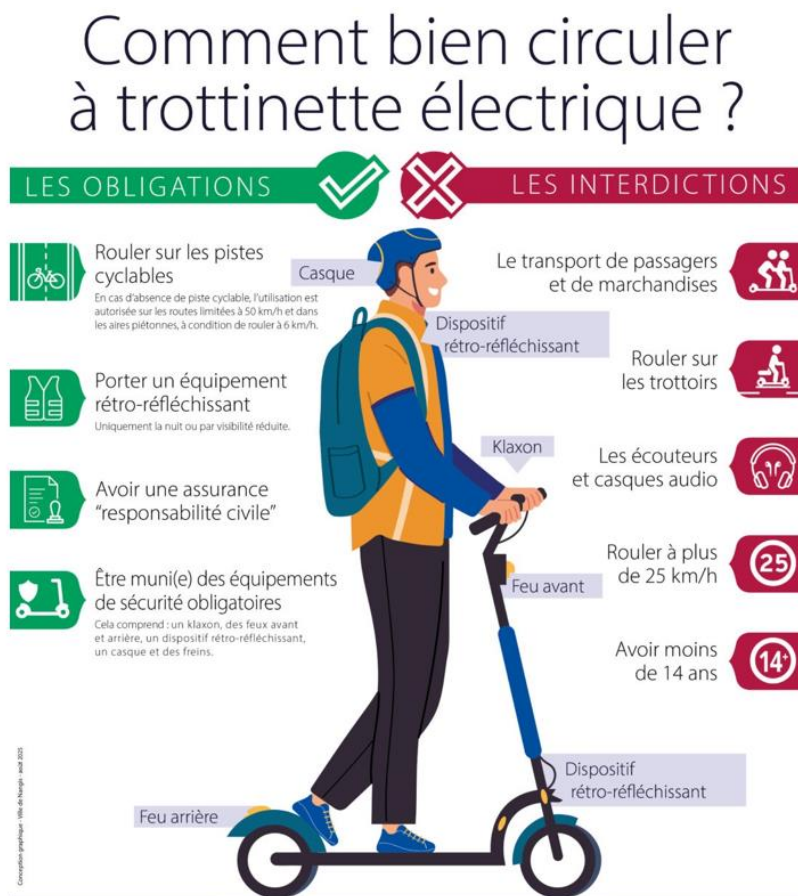
- ◆ L'utilisation des trottinettes électriques
- ◆ Les Sorties/activités durant les vacances d'été
- ◆ Point sur les appartements

L'utilisation des trottinettes électriques

Questions/remarques et réponses	Facile A Lire et à Comprendre
<p>Directrice du pôle :</p> <p>Utilisez-vous une trottinette ?</p> <p>Réponses :</p> <ul style="list-style-type: none"> oui, moi j'en ai une pour aller au travail moi, non <p>En raison du risque d'accident avec l'utilisation des trottinettes électriques et des amendes ou frais d'indemnisation que certains entre vous ont dû payer pour non-respect de la réglementation, nous allons rappeler les règles d'usage des trottinettes pour tous.</p>	<div data-bbox="674 288 1057 467" data-label="Image"> </div> <div data-bbox="1111 349 1603 467" data-label="Image"> </div> <p>Les trottinettes peuvent rouler très vite. En cas d'accident, vous risquez de vous blesser gravement ou de blesser une autre personne.</p> <p>Les dégâts matériels peuvent aussi être importants et les frais de réparation ou d'indemnisation pourront être à votre charge surtout si vous n'êtes pas assuré.</p> <p>Enfin, le non-respect de la réglementation peut entraîner des amendes ainsi que d'éventuels dépôts de plainte, avec des répercussions possibles sur votre situation. La Préfecture est informée.</p> <p><u>Les règles à respecter et les sanctions en cas de non-respect :</u></p> <p>Présentation d'une vidéo de la sécurité routière sur les règles de sécurité : « Trottinette, tout savoir avant de prendre la route »</p> <div data-bbox="1169 1008 1516 1206" data-label="Image"> </div> <p>Lien pour consulter la vidéo :</p>

Connaissiez-vous toutes ces règles ?

- Réponse : je ne savais pas. C'est récent ?
- Non, la réglementation date depuis plusieurs années.
- Les contrôles sont en hausse et les amendes peuvent être importantes entre 135 euros jusqu'à plus de 3000 euros



Pour rappel : Vous devez **respecter le Code de la route**



Avez-vous une assurance ?

Réponses :

- oui, j'en ai une et je paie 8 euros/mois
- Moi, je n'ai pas de trottinette et je ne savais pas qu'il fallait une assurance



Il faudra avoir votre attestation avec vous durant vos déplacements

- Moi, je la porte sur moi

Nous allons vérifier vos assurances et échéances de paiement.

- **Roulez sur les pistes cyclables.**
- Soyez attentif aux **priorités à droite** : vous devez laisser passer les voitures arrivant de votre droite.
- En ville, **les bus bénéficient souvent de la priorité.** Restez vigilant.
- Faites **attention aux angles morts** : malgré les rétroviseurs, certaines zones restent invisibles notamment à l'arrière. Les trottinettes, vélos ou autres usagers peuvent s'y trouver.
- **Ne pas rouler à plus de 25 Km/h.**
- **Ne pas être deux sur la trottinette.**
- **Ne pas porter d'écouteurs.**

Porter les équipements de sécurité : gilet réfléchissant surtout pour ceux qui travaillent la nuit/tôt le matin, et casque.

Vérifier l'état de sa trottinette : freins, klaxon, feu arrière, dispositif rétro-réfléchissant.

Mais surtout vous devez **souscrire un contrat d'assurance adapté pour circuler en trottinette.**

Nous allons nous assurer auprès de vous que vous avez bien pris une assurance et que l'échéance de paiement est bien prélevée sur votre compte.

C'est important d'avoir une assurance.

En cas d'accident, elle couvre les dommages matériels et corporels que vous pourriez causer à une personne lors d'un accident.

En cas d'accident responsable, les frais d'indemnisation peuvent être très élevés. L'assurance évite que vous ayez à les payer vous-même.

L'UDAF ne prendra pas en charge ses frais.

Les activités pendant les vacances d'été

Questions/remarques et réponses	Facile A Lire et à Comprendre										
<p>Intervenante :</p> <p>Que voulez-vous faire comme activités pour les vacances d'été ?</p>     	<p>Nous vous proposons un programme d'activités en journée ainsi qu'en soirée, afin de permettre également aux personnes qui travaillent d'y participer.</p> <p>Le nombre de places sera limité à 8 places pour les activités du samedi, afin de favoriser une participation équitable et de permettre à chacun d'en bénéficier.</p> <p>Nous vous proposerons des activités variées, avec des idées que vous pourrez facilement reproduire par la suite de manière autonome.</p> <p><u>En juillet :</u></p> <table> <tr> <td>7/07</td><td> Mardi de Plougasnou En soirée : 18h30-20h30. Pour écouter des concerts. C'est au bord de la mer. Pas de repas prévu, juste pour se balader. </td></tr> <tr> <td>9/07</td><td> Sortie kayak sur Carantec </td></tr> <tr> <td>16/07</td><td> Une journée sur Ile de Batz, près de Roscoff. 5 mn de bateau pour y aller. Pique-nique sur place. </td></tr> <tr> <td>23/07</td><td> Sortie sur une plage en bus Gratuité du bus pendant l'été. Le but : vous montrez comment faire et vous pourrez le refaire par vous-même ensuite. </td></tr> <tr> <td>28/07</td><td> Piscine de St Martin des Champs Pour votre sécurité : Présence de surveillants de baignade. </td></tr> </table>	7/07	Mardi de Plougasnou En soirée : 18h30-20h30. Pour écouter des concerts. C'est au bord de la mer. Pas de repas prévu, juste pour se balader.	9/07	Sortie kayak sur Carantec	16/07	Une journée sur Ile de Batz , près de Roscoff. 5 mn de bateau pour y aller. Pique-nique sur place.	23/07	Sortie sur une plage en bus Gratuité du bus pendant l'été. Le but : vous montrez comment faire et vous pourrez le refaire par vous-même ensuite.	28/07	Piscine de St Martin des Champs Pour votre sécurité : Présence de surveillants de baignade.
7/07	Mardi de Plougasnou En soirée : 18h30-20h30. Pour écouter des concerts. C'est au bord de la mer. Pas de repas prévu, juste pour se balader.										
9/07	Sortie kayak sur Carantec										
16/07	Une journée sur Ile de Batz , près de Roscoff. 5 mn de bateau pour y aller. Pique-nique sur place.										
23/07	Sortie sur une plage en bus Gratuité du bus pendant l'été. Le but : vous montrez comment faire et vous pourrez le refaire par vous-même ensuite.										
28/07	Piscine de St Martin des Champs Pour votre sécurité : Présence de surveillants de baignade.										



En août :

05/08	Les Rues en scène Morlaix Spectacles gratuits. On vous accompagne et puis vous pourrez le refaire par vous-même ensuite.
13/08	Balade à la plage
18/08	Balade Lac du Drennec Balade de 7km.
27/08	Goûter / Jeux de société Sur un après-midi.

Responsable de service :

- Vous vouliez regarder un match de foot mais les matchs sont diffusés trop tard en soirée. Cela ne sera pas possible.
- Attention aux risques de débordements sur les rassemblements autour des matchs de foot. Vous ne pouvez pas vous permettre d'être impliqués.
- Par contre, on peut prévoir un film diffusé dans la salle de réunion du service.

Question Directrice du Pôle : Vous aimez quoi comme type de film ?

Réponses : Les films d'horreur ! Les comédies !...

Question : On pourrait aller au cinéma ?

Réponse Responsable de service : Oui. S'il ne fait pas beau. Cela peut être une solution de remplacement. Le bowling aussi si cela vous intéresse ! Cela peut être intéressant de vous montrer le fonctionnement (achat billet,...).

Question : C'est une obligation d'y participer ?

Réponse Responsable de service : Non, c'est si vous voulez.

Question : Et aller au zoo de Trégomeur, c'est bien aussi.

Réponse Responsable de service : Une autre fois. On ne va pas pouvoir tout faire. Il faut faire des choix.

Directrice du Pôle : Vous pourriez aussi acheter de la nourriture et faire un repas partagé.

Points sur les appartements

Questions/remarques et réponses	Facile A Lire et à Comprendre
<p>Responsable de service : Sur l'entretien des logements</p>  	<p>Entretien des appartements : Une bonne dynamique s'est installée autour de l'entretien des logements dans leur ensemble.</p> <p>Toutefois, nous resterons vigilantes sur un point : veiller à ce que les tâches d'entretien soient réparties de manière équitable et qu'elles ne reposent pas systématiquement sur les mêmes personnes.</p> <p>Hausse des factures d'eau/électricité sur certains appartements : On vous demande d'être vigilant. Il peut y avoir un problème comme :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Une fuite d'eau. Il faut nous la signaler. Nous devons intervenir rapidement pour la réparer. ▪ Un mauvais usage de votre part : laisser le robinet coulé, douche trop longue, ... 

	Appartements	Demandes
	Rampe St Augustin	Je n'ai pas eu de produits pour le ménage. Réponse Responsable du service : On va te remettre le nécessaire après la réunion.
	5 PAB	La télévision ne marche pas ! Réponse Responsable du service : Nous en avons une dans le service qui pourrait servir de remplacement. Nous allons la tester avant.
	2 réclamations pour des demandes de changement de lit : Réponse Responsable du service : Elles sont en cours d'achat	